**L’*Union Monarchique du Finistère* s’offusque du coût des nouvelles Ecoles Normales de Quimper (1884)**

Le *Finistère* s'est plaint naguère que nous ne parlions plus des folies scolaires de la municipalité quimpéroise. NOUS recommandons donc à toute son attention la lettre ci-dessous qui nous est adressée : «Quimper, 9 novembre 1884. Monsieur la Rédacteur, J'ai eu la bonne fortune de pénétrer, il y a quelques jours, dans le somptueux bâtiment destiné à l'Ecole normale d’Instituteurs : c'est l'inscription qui reluit, en lettres d'or, au frontispice du monument. Cette chance, vous ne pourrez probablement l'avoir, étant donné votre qualité de rédacteur d'un journal qui défend avec énergie les intérêts des contribuables contre le gaspillage de nos finances. C'est pour ce motif, et en ma qualité de contribuable qui paie, que je me permets d'apporter, si vous le voulez bien, à vos lecteurs, l'impression qu'a produite en moi, durant cette courte promenade, la pénible continuation de la négligence et du peu de souci de l'économie qui semblent présider à ces travaux.

Je ne suis ni entrepreneur, ni architecte : aussi m'abstiendrai-je de critiquer le monument dans son ensemble. L'espace, le grand air, le vent même ne manqueront certes pas aux jeunes gens qui doivent habiter ce palais. Dieu les préserve des maux de gorge, catarrhes, pleurésies et angines, lorsque la bise soufflera. C'est peut-être en prévision de ces maladies, que des infirmeries d'énormes proportions ont été ménagées. Mais, si la vue des beautés de la nature, éveille dans l'âme le goût et le sentiment du beau, certes, le spectacle qui s'offrira constamment aux regards des jeunes élèves instituteurs, est bien fait pour les rendre fervents admirateurs de la belle nature. Sous ce rapport, l'emplacement de l'école, qui domine le cours charmant de l'Odet, est admirablement choisi. On pourrait critiquer l'irrégularité du vaste enclos, dont les murs blancs tracent sur le flanc de la colline des zigzags désagréables à l'œil ; mais je craindrais que, pour répondre à cette critique, on ne rectifiât ces sinuosités, par un nouvel et coûteux achat des terrains circonvoisins.

Je ne puis passer en revue les différents bâtiments séparés, ni les divers appartements qui composent l'école : depuis les vastes sous-sols qui contiennent, outre de magnifiques cuisines, des caves, des bûchers, des chambres à provision de toutes sortes, jusqu'à la charpente qui m'a paru faible et mal comprise. L'a-t-on déjà constaté ? je le suppose ; car, comment expliquer autrement cet amas de poutres et poutrelles en écharpe et entrelacées, telles qu'on en place pour soutenir une charpente déjà ancienne, encombrant un superbe grenier, parfaitement éclairé et qui eût pu être utilisé ?

Mais ce qui est exagéré, c'est la dimension des appartements. Certes, je ne suis pas d'avis de refuser l'espace et l'air aux jeunes poumons ; c'est là une économie mauvaise et dangereuse autant qu'inhumaine, mais ici le nombre officiel de mètres cubes d'air respirable me semble dépassé, au préjudice de la bourse des contribuables. C'est ainsi que chaque dortoir, contenant 20 lits, mesure 20 mètres de longueur sur 8m80 de largeur: la hauteur d'étage étant de 3m**50**, chaque élève disposera pour respirer, durant son sommeil, de 30 mètres cubes 80 centimètres cubes d'air. Toute ma génération, et d'autres auparavant, ont passé des années dans des établissements de moindres dimensions, sans que nos poumons, en aient, Dieu merci, souffert. La génération actuelle est-elle donc plus faible ?

Les infirmeries, dont je vous parlais tout à l'heure, semblent, par leurs proportions, établies en vue de terribles épidémies. Au milieu de l'une d'elles, celle, je crois, dans laquelle la cheminée avait été oubliée, se dresse un poteau d'aspect étrange : craint-on quelques cas de folie scolaire (furia scolaria)?. Est-ce un poteau de flagellation ? Ou bien, ainsi que j'ai cru le remarquer; cette poutre est-elle destinée à en supporter une autre qui la surmonte et, singulier, procédé de construction, soutient dans les combles, la trop faible charpente ? Je me perds en conjectures.

Les salles d'étude, les classes sont toutes dans ces proportions exagérées. La préoccupation constante de nos bâtisseurs d'écoles, semble être de faire grand ; mais ils font trop grand. L'exagération en tout nuit ; et ici, la disproportion entre leur faiblesse et la grandeur de leurs constructions, aussi bien qu'entre l'argent que l'on prend aux contribuables et l'utilité qu'on en retire, est choquante et hors de toute mesure. Car le palais dont il s'agit et dont la masse domine la ville, est destiné à recevoir... le dirai-je ?... 60 ou 65 élèves.

Combien le même établissement, converti en caserne, pourrait-il contenir de soldats ? C'est là une question intéressante. Je sais qu'une école n'est pas une caserne ; mais, toutes proportions gardées, ceux que l'on a appelés les soldats de l'enseignement, sont certes infiniment mieux traités que ceux qui exposent leur vie et se font tuer sur les champs de bataille.

Je m'imagine, qu'au fond de quelque village ou hameau ignoré, enfermé dans sa modeste chambre, le jeune instituteur regrettera le luxe dont il aura été entouré dans ses jeunes années, et pourra dire que, pour lui, les années de collège auront été le plus beau temps de sa vie. Avec plus de simplicité et moins de frais, ont été instruits, par nos Frères, des instituteurs ne le cédant en rien à ceux qui sortiront de ce palais.

Les professeurs ne sont, du reste, pas moins bien traités que leurs élèves. Chacun d'eux a sa chambre et son salon ou cabinet de travail.

La défense faite, au public, de pénétrer dans l’établissement, me semble ici une sage et prudente mesure de la part de l'administration : car il serait dangereux que le pauvre contribuable fût à même de vérifier l'emploi de ses deniers. Il semble, du reste, qu'on professe pour l'économie le plus profond dédain ; et, ce qui m'a peut-être le plus frappé durant cette courte visite, c'est le peu de souci qu'on apporte à éviter les frais inutiles, et que la moindre observation, je ne dis pas entente, eût suffi à supprimer. Je ne veux, Monsieur le Rédacteur, vous en citer qu'un exemple. Près de chaque dortoir règne un long corridor, vaste cabinet de toilette, au mur duquel sont scellées vingt cuvettes en fer émaillé, surmontées de plaques de même métal, au centre desquelles est un robinet. Ces appareils, commandés à Nantes et posés par des ouvriers venus exprès, sont propres, commodes, et ne peuvent être critiqués ; mais ils ont été mis en place, je vous l'affirme, avant que le tuyau de gros calibre, destiné à y apporter de l'eau, ait lui-même été posé. Pour rendre utiles ces appareils, on a dû desceller les plaques, éventrer le mur dans toute sa longueur, placer le conduit auquel s'adaptent les robinets et replacer ces plaques. Les plâtres étant terminés depuis longtemps, c'est un double travail : qui le payera?... . Ne pouvait-on pas prévoir que dans ce mur un conduit passerait, et éviter ainsi un travail et une dépense inutiles. Minime dépense, dira-t-on ; mais ce fait n'est pas isolé; la même imprévoyance, la même incurie, amenant toujours un supplément de dépenses, se retrouvent à chaque pas. Les travaux de chaque corps d'état ont été exécutés successivement, sans songer que l'on serait, en certains endroits, forcé de détruire l'ouvrage de l'autre. Lorsqu'il y a lieu de réparer les dégradations qu'entraîne cette singulière façon d'agir, cette réparation produit nécessairement un supplément de dépenses. C'est ainsi que, pour les conduits verticaux ou horizontaux, non seulement d'eau, mais de gaz, ou autres la place n'avait été ménagée dans aucun mur, de sorte qu'on a été et sera obligé d'y faire, pour la pose de ces conduits, un nouveau travail, et de percer et réparer ensuite des parquets et des plafonds aujourd'hui parfaitement terminés.

C'est encore ce qui arrivera, lorsque l'on posera l'appareil destiné à monter les plats au réfectoire et à les en descendre ; sa place n'ayant pas été ménagée, je suis persuadé qu'une ou deux poutres, dans la cuisine, devront être coupées, afin de loger la cage de l'appareil dans cette ouverture. Je parierais, aussi -sans danger pour lui- dix ans de la vie de l'architecte, qu'on remplacera avant peu la pompe beaucoup trop faible aujourd'hui installée. Les expériences sont choses utiles et excellentes, mais il est peu convenable de les faire avec les deniers précieux des contribuables. Il est bon, ce me semble, que ceux-ci soient mis au courant du peu de souci que l'on professe pour leur argent. Ce sont ces négligences impardonnables, que certes l'on ne se permettrait pas s'il s'agissait d'un particulier, c'est cette coupable imprévoyance, qui font que les devis, déjà énormes, de tous nos bâtiments scolaires sont toujours dépassés, et que lorsqu'on a payé, il faut payer encore.

Voilà, Monsieur le Rédacteur, ce que j'ai constaté en visitant rapidement cet établissement, essentiellement laïque, de l'école normale d'instituteurs. Oui, essentiellement laïque, car le bâtiment, tout considérable et somptueux qu'il est, ne renferme aucune chapelle, aucun oratoire, même pour les malades de l'infirmerie. Cela serre le cœur ; et, en m'éloignant, embrassant d'un coup d'oeil l'ensemble des bâtiments, dont aucune partie ne porte un signe religieux, j'ai cherché, riez incrédules, la place où, dans peu de temps peut-être, lorsque l'orage laïcisateur aura passé, la chapelle sera placée. Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, etc.

« Un promeneur. »

*L’Union Monarchique du Finistère* du 12 novembre 1884